

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Suite à la convocation du 3 septembre 2024

le Conseil d'Administration s'est réuni le 9 septembre 2024

à 18 h 00 Salle du Conseil Municipal de la Mairie déléguée de Tourlaville

sous la présidence de la vice-présidente, Valérie VARENNE

Présents :

Mme VARENNE , M. LEPOITTEVIN , Mme AMBROIS , Mme LE POITTEVIN , Mme HERY , M. FRANCOISE , Mme GRUNEWALD , Mme VILLETTE (CFDT Retraités), Mme COUSIN (Conscience Humanitaire), M. GERMAIN (Croix Rouge Française), M. LEFEBVRE (Femmes), Mme THOMAS (La Chaudrée)

Absents donnant procuration :

M. ARRIVE (mandataire : Mme VARENNE), Mme TAVARD (mandataire : Mme GRUNEWALD), M. LUCAS (FNATH) (mandataire : Mme LE POITTEVIN), Mme PETITET (Société Saint Vincent de Paul) (mandataire : Mme HERY), Mme THEVENY (UDAF) (mandataire : Mme VILLETTE)

Secrétaire de séance : Isabelle VATINEL

N° DEL_2024_097

Décision modificative n° 2 - Budget Principal du C.C.A.S.

Afin d'ajuster les crédits du budget 2024 du Budget Principal du Centre Communal d'Action Sociale, **les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décident :**

- d'approuver la décision modificative n°2 ci-jointe.

**Pour le Président et par délégation,
La Directrice du C.C.A.S.,**

Isabelle VATINEL

PJ : 1